



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24075012

le,

Déposé / Reçu le

06 MAI 2024

**Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0436 557 309**

Nom

(en entier) : **BRUDEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Paepsem 20 - 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Nomination - délégation de pouvoirs

Extrait du conseil d'administration du 1/04/2024

Le conseil d'administration décide que Monsieur PRIJOT Patrick, Madame VAN MECI IELEN Karin et Madame PEETERS Sophie agissant seuls à tous pouvoirs à l'effet de :

Faire toute déclaration, signer tout document et pièce, et, en générale faire le nécessaire pour procéder aux remises de prix et soumissions tant publiques que privées.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 15/04/2024

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité :

La nomination de Madame PEETERS Sophie en tant qu'administrateur.

Extrait du conseil d'administration du 15/04/2024

Suite à l'assemblée générale s'est directement réuni le conseil d'administration qui nomme en tant que personnes déléguées à la gestion journalière

- a Monsieur PRIJOT Patrick
- b Madame VAN MECHELEN Karin
- c Madame PEETERS Sophie

Monsieur PRIJOT Patrick Madame VAN MECHELEN Karin et Madame PEETERS Sophie pourront agir séparément pour les pouvoirs énoncés ci-après

Négocier signer et introduire tous documents relatifs aux projets immobiliers
Acheter et vendre toutes marchandises et passer tous marchés de projets immobiliers
Faire les démarches nécessaires pour procéder aux remises de prix et soumissions tant publiques que privées
Représenter la société devant toutes administrations publiques ou privées

Le conseil d'administration mandate J Jordens SRL Manon de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).